CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E137640** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/1999

Raison sociale : DELAINE FREDERIC

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 30/06/2025

Capital : 0

38 RUE FOULQUE NERRA
37360 SEMBLANCAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS

Siret : 424 784 304 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6110607

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB02850353

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB02850352

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 47 56 53 49 **Fax :**

Portable : 06 60 24 65 38

Responsabilité légale :
FREDERIC DELAINE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : fredericdelaine@free.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 259 530 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	24/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 10:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.